



PV Assemblée générale par correspondance 2021

Cher(ères) membres Equivia,

Nous avons procédé au dépouillement des votes le 9 juin 2021.
Vous trouverez, ci-dessous le PV de l'assemblée générale par correspondance 2021.

Dans l'espoir de pouvoir vous retrouver très prochainement, nous vous adressons nos meilleures salutations.

1. Résultats des votations par correspondance

A la date du 30 mai 2021, un total de 43 bulletins nous est parvenu. La majorité absolue est donc de **22**.

Résultats des votes :

- 1. Acceptez-vous le procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 février 2020 tel qu'il vous est présenté ?**
Le PV a été accepté à la majorité des voix.
- 2. Acceptez-vous les comptes 2020 de l'Association Equivia ?**
Les comptes ont été acceptés à la majorité des voix.
- 3. Acceptez-vous l'élection des deux nouveaux membres au sein du comité ?**
L'élection de Fanny Demon et Stéphane Marchon a été acceptée à l'unanimité.
- 4. Acceptez-vous la nomination des vérificateurs 2021 ?**
La nomination de Nicole Flouck, Erika Chatagny et Patricia Waeber est acceptée à l'unanimité.
- 5. Acceptez-vous le budget pour le réseau équestre sur Hauterive ?**
Le budget est accepté à la majorité des voix.

Remarques :

Nous vous remercions pour les félicitations et remerciements dans vos bulletins de vote. Nous avons également pris en considération les quelques remarques qui ont été faites et sommes reconnaissants de celles-ci.

2. Rapport d'activités 2020

Le Rallye 2020 n'a pas pu avoir lieu suite à la situation sanitaire que tout le monde connaît et nous a obligé avec regret et pour la deuxième année consécutive a annulé le Rallye 2021. En même temps, le comité n'a pas chômé !

Le comité, par le biais de Marie Bobillier, a continué à s'investir pour la mise en place du réseau équestre dans la région d'Hauterive. Il est important que tous les cavaliers-ères soient impliqués dans ce projet en nous aidant à la réalisation des chemins et en cotisant en tant que membres de l'association Equivia afin de pouvoir entretenir les réseaux équestres. Dans la région du Lac, quelques cavaliers ont fondé une association afin de mettre en place un réseau équestre. En effet, des difficultés sont apparues entre les divers propriétaires et cavaliers. Nous avons rencontré deux membres du comité pour leur présenter une feuille de route afin de les aider dans leurs démarches. Equivia leur souhaite bon courage !

Les panneaux de balisages subissent les aléas des conditions climatiques et du temps et seront remis en état par le service forestier d'ici la fin de ce printemps. Nous prévoyons d'organiser une journée de travaux d'entretien cet automne avec un repas pour vous remercier de votre investissement.

Des réclamations sont parvenues à Equivia, nous avons effectué des visions locales au lieu-dit aux Bumins à Lentigny/Chénens. Equivia demande à tous les cavalier-ères de respecter les itinéraires autorisés.

Nous profitons de rappeler les règles de bonnes conduites en forêt qui selon la loi fribourgeoise sur les forêts et la protection contre les catastrophes naturelles entrée en vigueur en 1999 seul les chemins carrossables et balisés sont autorisés au passage des chevaux ! Le croisement avec d'autres usagers se fait au pas, une salutation et un sourire sont toujours grandement appréciés, réciproquement !

L'Etat de Fribourg a mis en consultation la nouvelle loi sur le tourisme. Equivia a pris position en demandant l'intégration des réseaux de randonnées équestres et leur reconnaissance à la définition des réseaux de randonnées officiels au même titre que les réseaux de randonnées pédestres et les réseaux de randonnées VTT. Equivia remercie le triage forestier de la Sarine et de la Glâne pour le soutien incommensurable.

Nous sommes impatients d'organiser notre prochain Rallye 2022 afin de renflouer la caisse pour pouvoir continuer les entretiens du réseau. Nous comptons sur les nombreux bénévoles qui soutiennent l'association dans toutes ces démarches. Merci à toutes et tous et au comité pour leur engagement !

3. Comptes 2020, rapport des vérificateurs et approbation

Les vérificateurs : Marine Descloux et Giuseppe Madonia.

Les vérificateurs proposent approuvent les comptes et remercie Nicole Flouck pour son travail.

4. Démission et élection au sein du comité

Anne Bersier quitte le comité. Le comité la remercie chaleureusement pour son aide au sein du comité.

Nicole Flouck, caissière d'Equivia, quitte le comité. Le comité la remercie chaleureusement pour ses longues années de travail au sein du comité.

Fanny Demon rejoint le comité ainsi que Stéphane Marchon.

5. Changements au sein du comité

Marie Bobillier reprend le rôle de caissière pour Equivia. Lucile Corrêa-Bovet reprend le secrétariat.

La Secrétaire

Lucile Corrêa-Bovet